



**RESUME EXECUTIF : RESULTATS DE L'ENQUETE APPROFONDIE SUR LA SECURITE ALIMENTAIRE DES MENAGES DEPLACES, RETOURNES ET LES MENAGES HOTES DE LA PROVINCE ORIENTALE: Septembre 2011**

**CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

La province Orientale est celle la plus vaste de la République Démocratique du Congo et s'étend sur une superficie de 503.239 Km<sup>2</sup> soit un peu plus de 20% de la superficie totale du pays (2.345.000 km<sup>2</sup>). Elle est limitée par la république Centrafricaine et le Soudan au Nord, les provinces du Nord- Kivu, du Maniema et du Kasai Oriental au Sud, l'Ouganda à l'Est et la Province de l'Equateur à l'Ouest. Elle est composée de quatre districts que sont la Tshopo, le Bas Uélé, le Haut Uélé et l'Ituri. La population totale de la province est estimée en 2008 à 12.924.585 habitants<sup>1</sup> inégalement répartie avec des densités variant de 250 habitants par km<sup>2</sup> dans le district de l'Ituri (plus précisément dans le territoire de Mahagi) à 2,5 habitants par km<sup>2</sup> dans celui de la Tshopo (Bafwasende). La région continue de payer un lourd tribut pour les différents conflits armés qui affectent le pays et particulièrement sa partie Est depuis plusieurs années. Elle fait face à une insécurité quasi généralisée depuis 2005 avec la présence des rebelles de la LRA (Lord Resistance Army) et des groupes de miliciens armés (NALU) qui commettent de graves exactions sur les populations civiles dont les vols, les pillages, les viols des femmes, les enlèvements causant des milliers de déplacés. Cette instabilité chronique a entraîné une baisse de la production agricole, exacerbé les problèmes alimentaires et la dépendance par rapport à l'assistance alimentaire. La proportion des ménages avec une consommation alimentaire pauvre et limite dans la province est passée de 37% (dont 5% de ménages avec une consommation alimentaire pauvre) en 2008 selon les résultats de l'analyse globale de la sécurité alimentaire et de la (CFSVA) à 40% (dont 10% de ménages avec une consommation alimentaire pauvre) selon les résultats de l'enquête sur la sécurité alimentaire en situation d'urgence (EFSA) conduite en 2010. La situation nutritionnelle est également fragile avec un taux de malnutrition aiguë global de 11% contre 9% au niveau national<sup>2</sup> (MICS 2010). Au cours de ces dernières années, le PAM a apporté une assistance alimentaire aux populations vulnérables (enfants, femmes enceintes et allaitantes, réfugiés, déplacés, retournés, population d'accueil) dans la province orientale à travers son intervention prolongée de secours et de redressement (PRRO) et son opération d'urgence (EMOP) dans les districts du Haut et du Bas Uélé. De Janvier à Septembre 2011, le PAM a apporté une assistance alimentaire à 772.162 personnes pour un tonnage global de 14. 716 MT de à travers ses deux programmes phares EMOP et PPRO dans la région. C'est dans ce contexte qu'intervient la présente évaluation afin de mieux identifier les populations les plus vulnérables, d'adapter et d'orienter l'assistance alimentaire par rapport à leurs besoins.

**OBJECTIF ET METHODOLOGIE DE L'ENQUETE**

L'objectif principal de cette enquête est d'évaluer la situation alimentaire des ménages des populations déplacées, retournées et hôte de la province en vue d'orienter et d'adapter les actions actuellement en cours aux besoins des populations vulnérables. De manière plus spécifique, l'enquête vise à collecter et à analyser les données secondaires et primaires sur la consommation alimentaire, les revenus et les moyens de subsistance, les chocs et les stratégies de survie, la production agricole, l'accès aux services sociaux (santé, éducation) ainsi que l'évolution des prix sur les marchés. Elle vise également à identifier les causes sous jacentes de l'insécurité alimentaire dans la région afin de proposer les options de réponses les mieux appropriées pour y faire face.

<sup>1</sup> Gouvernement de la Province Orientale : Données démographiques de la province orientale (septembre 2008)

<sup>2</sup> Sans les Cédèmes



## METHODOLOGIE DE L'ENQUETE

---

L'échantillonnage ainsi que le choix du zonage ont été déterminés par le cluster sécurité alimentaire dont fait partie le ministère de l'agriculture. L'échantillon a été choisi de manière à disposer de résultats représentatifs au niveau de chaque territoire enquêté. En vue de disposer d'informations suivant les différentes catégories des ménages présentes dans la province, une stratification de l'échantillon a été faite selon le statut du ménage (déplacés en famille d'accueil, déplacés en site, retournés, population hôte) tout en s'assurant que les zones de conflit et d'intérêt pour l'étude sont bien prises en compte. Ces choix ont conduit à enquêter 50% des sites dans les districts du Haut et du Bas Uélé où le PAM mène son opération d'urgence, 40% dans le district de l'Ituri et 10% dans le district de la Tshopo. Les statistiques des populations des territoires et la liste des villages ont été obtenus au bureau du district, division du Plan, 2008. Un total de 1700 ménages ont été enquêtés dans 170 villages à raison de 10 ménages par village. Les données ont été collectées du 13 juin au 20 août 2011. L'enquête a été planifiée, coordonnée et exécutée en partenariat avec le Ministère de l'Agriculture, PRONANUT, l'INS, la FAO, les ONGs nationales et internationales membres du cluster sécurité alimentaire. Les données ont été collectées à l'aide de mini ordinateurs (PDA) et de ce fait sont directement saisies avec un contrôle instantané de la qualité des données collectées. Les données manquantes et aberrantes sont automatiquement corrigées avant de quitter le ménage. Elles sont ensuite transférées, encodées et analysées avec le logiciel SPSS.

## LIMITES DE L'ENQUETE

---

L'insécurité et l'enclavement qui rendent inaccessibles plusieurs endroits du territoire constituent un défi majeur auquel l'enquête a été confrontée. Cette situation a amené l'équipe de conception de l'enquête à procéder à des choix raisonnés pour tenir compte de ces contraintes. En outre La grande étendue de la région a entraîné une forte dispersion de l'échantillon et rendu les délais d'enquête plus longs. L'accès de certaines zones étant conditionné par une security clearance préalable des Nations Unies et une escorte militaire.

## COMBIEN DE PERSONNES SONT EN INSECURITE ALIMENTAIRE EN MILIEU RURAL?

---

L'analyse de l'insécurité alimentaire fondée sur le score de consommation alimentaire<sup>3</sup> et les indicateurs d'accès (stratégies de survie et indice de richesse) montre que globalement 41,1% soit un peu plus de quatre ménages sur dix dans les territoires enquêtés sont affectés par l'insécurité alimentaire sévère ou modérée. L'insécurité alimentaire sévère affecte 11,8% des ménages tandis que l'insécurité alimentaire modérée touche 29,3% des ménages. Il est clair que du fait des contraintes liées à la sécurité et aux difficultés d'accès, le champ de l'enquête se restreint uniquement aux zones enquêtées et de ce fait les résultats ne sauraient être extrapolables à l'ensemble de la province. Néanmoins, il est par contre possible de faire des estimations du nombre de personnes affectées par l'insécurité alimentaire à partir des résultats étant donné qu'un effectif minimum garantissant une représentativité statistique a été atteint dans 9 territoires sur les 16 couverts par l'enquête. Les autres territoires avec de faibles taux de couverture par rapport à ce qui était prévu en raison des problèmes susmentionnés ont été regroupés suivant un critère de proximité géographique pour atteindre également un niveau de représentativité statistique acceptable<sup>4</sup>.

---

<sup>3</sup> 6,4% des ménages ont une consommation alimentaire pauvre, 27,5% ont une consommation alimentaire modérée et 66,1% une consommation alimentaire acceptable

<sup>4</sup> Ango/Bondo (n=100), Banbesa/Poko (n=100), Rungu/Wamba/Watsa (n=138).



# REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

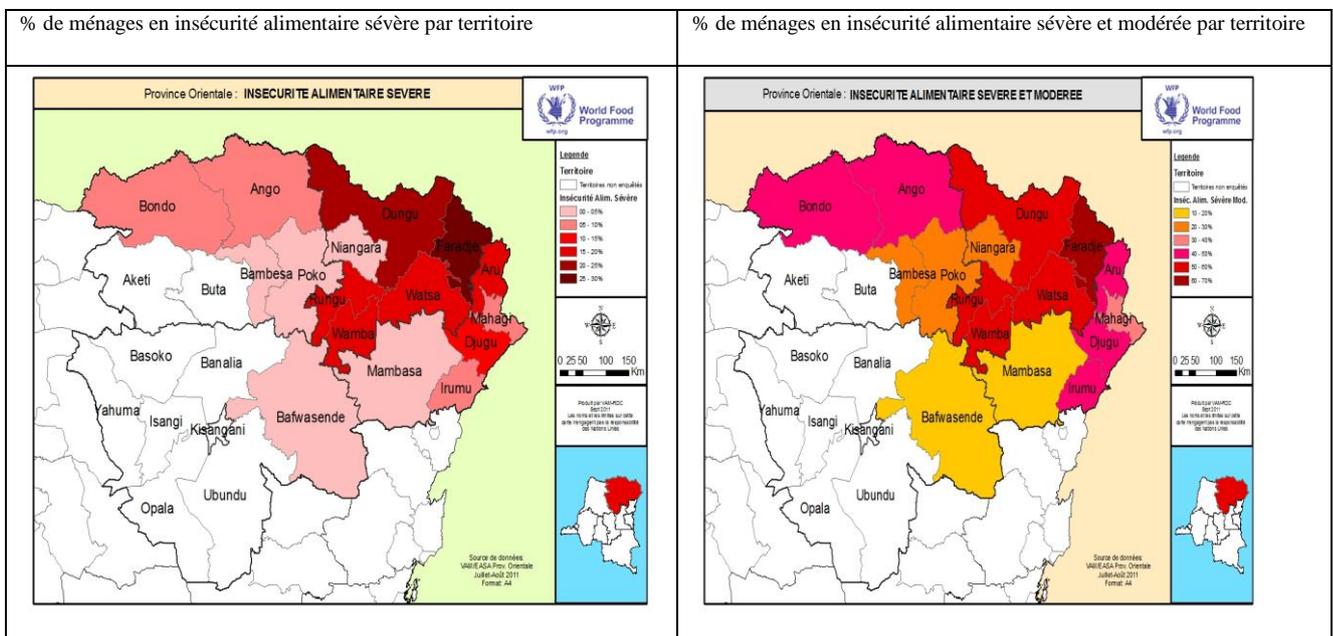


Statut du ménage	Répartition estimée de la population	En insécurité alimentaire sévère	En insécurité alimentaire modérée	En insécurité alimentaire sévère et modérée
Déplacés	445 597 <sup>5</sup>	94 467	147 493	241 959
Retournés	143 369 <sup>6</sup>	21 792	52 616	74 409
Hôte	9 038 438	605 575	2 277 686	2 883 262
<b>Total</b>	<b>9 627 404 <sup>7</sup></b>	<b>721 834</b>	<b>2 477 795</b>	<b>3 199 629</b>

Le tableau ci-dessus donne la répartition de l'estimation des personnes affectées par l'insécurité alimentaire à parti des résultats de l'enquête et permet d'observer que l'insécurité alimentaire sévère touche environ 721.834 personnes tandis que l'insécurité alimentaire modérée touche 2.477.795 de personnes. Au total l'insécurité alimentaire toucherait globalement 3.199.629 personnes dans les 16 territoires enquêtés.

## DISTRIBUTION GEOGRAPHIQUE DE L'INSECURITE ALIMENTAIRE

**Les taux d'insécurité alimentaire sévère sont plus élevés** dans les territoires/groupes de territoires suivants : Faradje (26,9%), Dungu (23,7%), Aru (15,4%), Rungu/Wamba/Watsa (15,2%), Djugu (12,2%). **Les taux d'insécurité alimentaire modérée sont plus élevés** dans les territoires suivants : Faradje (40,4%), Djugu (37,4%), Rungu/Wamba/Watsa (34,8%), Ango/Bondo (34%), Irumu (34%). **Si l'on considère globalement l'insécurité alimentaire sévère et modérée**, les taux sont plus élevés dans les territoires suivants : Faradje (67,3%), Dungu (52,3%), Rungu/Wamba/watsa (50%), Djugu (49,6%), Aru (44,8%), Ango et Bondo (42,0%) et Irumu (40,5%). Les taux d'insécurité alimentaire sont en dessous de la moyenne de l'échantillon dans les territoires de Mahagi (32,4%), de Banbesa/Poko (28%), de Niangara (23%) et de Mambasa (11,6%).



<sup>5</sup> Source: OCHA août 2011, le nombre de déplacés dans les territoires non enquêtés est négligeable. Les estimations ont été donc faites sur le nombre de déplacés de toute la province

<sup>6</sup> Source: OCHA août 2011

<sup>7</sup> Statistiques du Gouvernement Provinciale : population estimée dans les 16 territoires enquêtés



## PROFIL DES MENAGES EN INSECURITE ALIMENTAIRE

L'analyse de la distribution de l'insécurité alimentaire suivant le sexe du chef de ménage ne montre pas de différence significative selon que le chef de ménage soit une femme ou un homme. L'insécurité alimentaire sévère touche 11,2% des ménages dirigés par les hommes contre 13% pour ceux dirigés par les femmes mais cette différence n'est pas statistiquement significative. De même la prévalence de l'insécurité alimentaire modérée est similaire selon que le ménage soit dirigé par un homme ou une femme (29,1% et 29,8% respectivement). En revanche, il est établi que les taux d'insécurité alimentaire tendent à être plus élevés parmi les ménages dont le chef n'a aucun niveau d'instruction par rapport aux ceux qui ont au moins un niveau d'éducation primaire<sup>8</sup>.

Les résultats montrent que l'insécurité alimentaire sévère touche 29% des ménages dont le chef n'a aucun niveau d'instruction contre 13% pour les ménages qui ont un niveau primaire, 4,3% pour les ménages qui ont un niveau d'éducation secondaire. Loin d'être une relation de cause à effet directe, elle démontre une fois de plus l'importance du capital humain dans l'amélioration des conditions socio économiques d'une manière générale. S'agissant de la taille de ménage, l'analyse n'a pas montré de différence significative selon que le ménage soit de grande ou de petite taille, toutes les catégories de ménages étant affectées par l'insécurité alimentaire. La taille moyenne des ménages est de 6 personnes quelque soit le niveau d'insécurité alimentaire du ménage. La distribution géographique de l'insécurité alimentaire montre également que la partie nord de la province est plus affectée par l'insécurité alimentaire que par rapport à sa partie sud en raison notamment entre autre de l'insécurité plus persistante dans cette partie. Les ménages les plus pauvres sont les plus touchés et les résultats indiquent des différences importantes selon le niveau de pauvreté des ménages. A titre illustratif, le taux d'insécurité alimentaire parmi les 33% de ménages les plus pauvres<sup>9</sup> de l'échantillon est de 25,6% contre 2,9% seulement pour les 33% de ménages les plus nantis. Si l'on examine également les résultats suivant le statut du ménage, la distribution montre que le niveau d'insécurité alimentaire varie selon que le ménage soit déplacé en famille d'accueil, déplacé en site ou hôte<sup>10</sup>. L'examen de la structure des dépenses du ménage montre que la majeure partie des dépenses (70%) est affectée à l'alimentation limitant ainsi la possibilité de faire face aux autres besoins de base tels que la santé et l'éducation. La part moyenne de l'alimentation dans les dépenses des ménages atteint 73% pour les ménages des populations déplacées en famille d'accueil et les ménages hôte, 67% pour les ménages des populations retournées et 63% seulement pour les ménages déplacés en site en raison notamment de l'assistance alimentaire systématique que ces derniers reçoivent.

## LES CAUSES DE L'INSECURITE ALIMENTAIRE EN MILIEU RURAL DE LA PROVINCE ORIENTALE

Malgré d'importantes potentialités dans les domaines agricoles, de l'élevage, de la pêche, d'exploitation forestière et minière, l'insécurité alimentaire est persistante dans la province orientale pour des raisons à la fois structurelles que conjoncturelles :

**Les causes structurelles :** Le déficit en infrastructures socio économiques exacerbé ces dernières années par les conflits politico militaires ont contribué au déclin de la production et limité le développement d'activités porteuses de croissance, de revenu et d'emplois. Le manque d'encadrement et la pression démographique élevée dans certaines parties de la province (notamment dans l'Ituri) ont contribué au morcellement continu des superficies cultivées et les fortes polarisations ethniques ne favorisent pas l'expansion sur des espaces pourtant disponibles et non exploités. Les outils de production restent rudimentaires et beaucoup d'exploitants manquent d'intrants (semences, engrais, pesticides, matériel de pêche, parc de vaccination...), d'accès aux crédits. Environ

<sup>8</sup> Test statistique significatif (p=0.000)

<sup>9</sup> Le niveau de pauvreté a été évalué selon les terciles de l'indice de richesse. Des résultats similaires sont obtenus en considérant aussi les terciles des dépenses

<sup>10</sup> Déplacés en famille d'accueil (n=203), Déplacés en site (n=208), Retournés (n=349), La population hôte inclut également la population résidente qui n'abrite pas de déplacés (n=1008)



## REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



70% des ménages agricoles ont soulevé le manque d'accès aux semences comme l'une des principales contraintes à l'agriculture. Les autres contraintes mentionnées sont le manque de matériel agricole (65%), le manque de terre (41%) et l'insécurité 39%. Les mêmes contraintes affectent l'élevage notamment les difficultés pour reconstituer le cheptel décimé par les différents conflits (88,3% des ménages), les vols d'animaux (47% des ménages) ou encore l'insécurité (36,1%). L'investissement dans les secteurs sociaux a été également relativement très faible au cours de ces dernières années avec comme conséquence un taux d'analphabétisme élevé en particulier chez les femmes, un faible accès aux services de santé et à l'eau potable. Les résultats de l'enquête montrent que 40% seulement des ménages enquêtés ont accès à une source d'eau potable. La paupérisation continue de la population contribue à l'aggravation des problèmes alimentaire et nutritionnelle.

**Les causes conjoncturelles aggravantes :** A l'évidence, l'insécurité généralisée et persistante depuis plusieurs années ont largement contribué à la désorganisation des filières, privé l'accès de plusieurs ménages à leurs champs et provoqué d'importants mouvements de population. Les mouvements de population ont provoqué une diminution importante de la production agricole et affaibli les moyens de subsistance surtout basés sur l'agriculture et l'élevage. Il en résulte une forte dépendance d'une partie de la population à l'assistance alimentaire. Les capacités d'autosuffisance sont généralement faibles et la hausse généralisée des prix des denrées alimentaires ainsi que la forte volatilité qui les caractérise réduit leur capacité d'accès à la nourriture. Les prix nominaux des principales denrées alimentaires de bases ont enregistré des hausses importantes aussi bien par rapport à 2010 que par rapport à la moyenne des trois dernières années sur les marchés de Kisangani et de Bunia. La farine de manioc a enregistré des hausses allant de 27% par rapport à la même période de 2010 et de 29% à 35% par rapport à la même période des trois dernières années (juillet). Les mêmes hausses sont enregistrées pour les céréales. Par exemple sur le marché de Bunia, le prix nominal du kg de riz importé a augmenté de 54% en juillet 2011 par rapport à juillet 2010 et de 50% par rapport à la moyenne de la même période des trois dernières années. Parmi les chocs qui ont affecté les ménages au cours des 12 derniers mois, trois sont les plus cités par les ménages : décès d'un membre de la famille (30,9% des ménages), maladie/accident d'un membre de la famille (30,2%) et l'insécurité (20,9%). Les autres chocs les plus fréquemment cités par les ménages sont les vols (13,7%), la hausse des prix des denrées alimentaires (11,2%).

### **RECOMMANDATIONS POUR LES INTERVENTIONS ET PROGRAMMES**

La complexité de la situation alimentaire dans la province exige une réponse multisectorielle et multiforme adaptée aux besoins des différentes catégories de ménages. Les réponses à apporter aux problèmes d'insécurité alimentaire peuvent s'articuler sur les interventions de court, et de moyen et long terme.

#### ***Recommandations d'ordre général***

Il est clair que l'insécurité généralisée et persistante dans la province constitue un handicap majeur pour le développement socio économique. Elle a contribué à la dégradation notée de la situation alimentaire et nutritionnelle et fragilise davantage la capacité d'autosuffisance des ménages. ***Améliorer les conditions sécuritaires doit constituer une grande priorité pour le gouvernement avec l'appui de ses partenaires.*** Elle permettra de favoriser le retour des déplacés et dans leurs villages d'origine. Assurer une meilleure protection de ces populations pour éviter les abus quotidiens qu'elles subissent de la part de la LRA et des différents groupes armés.

#### ***Recommandation pour les populations déplacées :***

Les résultats de l'enquête montrent que cette catégorie de la population reste la plus affectée par l'insécurité alimentaire et de ce fait l'assistance alimentaire d'urgence sous différentes formes reste pertinente et justifiée. Les capacités d'autosuffisance des ménages sont faibles et seulement 20 à 30% de leur consommation est assurée par leur production propre pendant la période qui suit immédiatement les récoltes et sur une période qui n'excède pas trois mois après les récoltes. D'importantes contraintes pèsent sur les moyens de subsistance des ménages notamment l'accès à la terre particulièrement difficile dans les zones à forte densité, le manque de semences et d'outils agricoles et la faible productivité agricole qui en résulte, des difficultés de reconstitution du cheptel et l'insécurité. Bien qu'une grande partie de cette population soit en insécurité alimentaire (50 à 70%), il apparaît que certains ménages sont moins vulnérables que d'autres et de ce fait l'assistance alimentaire soit forme de ***distribution gratuite devrait cibler seulement les plus vulnérables tout en faisant bénéficier les autres***



## REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



*catégories de ménages d'autres formes d'assistance (food for work, food for asset, cash for work, appui en semences, activités génératrices de revenu, l'accès au crédit...).* L'assistance alimentaire doit être articulée avec des programmes de réhabilitation et de développement afin de renforcer les moyens de subsistance et d'accroître progressivement l'autosuffisance.

### **Recommandations pour les populations retournées**

*Si l'assistance alimentaire sous forme de distribution gratuite reste justifiée, elle doit prioritairement cibler les ménages en insécurité alimentaire sévère et modérée mais sur une période bien déterminée (périodes de soudure).* Cependant, en raison du niveau de paupérisation élevé qui les caractérise, d'autres formes d'assistance aussi bien alimentaires que non alimentaires complémentaires sont également nécessaires. *L'assistance alimentaire peut prendre la forme de food for work, du food for asset, cash for work, cantines scolaires ou d'achat pour le progrès P4P pour stimuler la production locale et accroître l'autosuffisance et améliorer en même temps les revenus agricoles. Ces interventions doivent être cependant alignées sur le calendrier agricole pour une plus grande efficacité. Certaines activités étant plus propices pendant la période de soudure tandis que d'autres le sont moins. Quoi qu'il en soit, la formulation de ces programmes doit tenir compte du contexte local, de leur efficacité ainsi que de leur faisabilité.* Les rations distribuées doivent également être ajustées suivant le calendrier agricole. Pendant les 3 mois qui suivent les récoltes, les rations peuvent être ajustées à la baisse pour tenir compte des disponibilités issues des récoltes et éviter ainsi que le surplus de vivres ne se retrouvent sur les marchés. En outre, les saisons de trêve agricole peuvent être utilisées pour développer les travaux à haute intensité de main d'œuvre pour l'entretien des pistes rurales, la construction de ponts et d'ouvrages communautaires. *L'assistance non alimentaire peut prendre la forme d'appui en semences, d'encadrement conseil pour améliorer la production agricole et améliorer les revenus. L'appui à la reconstitution du cheptel est également nécessaire pour relancer les activités d'élevage là où cela est possible (zones sécurisée par exemple).*

### **Recommandations pour les populations hôtes**

En raison des conditions de précarité de la situation alimentaire et nutritionnelle et de la pauvreté, il est opportun d'apporter également une assistance alimentaire et non alimentaire sous différentes formes aux populations hôtes. Les résultats montrent que 6,7% des ménages de la population hôte sont affectés par l'insécurité alimentaire sévère et 25,2% par l'insécurité alimentaire modérée. *Les formes d'assistance alimentaire pour soutenir à la fois la consommation courante des ménages, améliorer la production et la productivité agricole ainsi que la réhabilitation et l'entretien des ouvrages agricoles, des pistes rurales ainsi que la génération d'activités génératrices de revenu restent aussi pertinentes. Elles peuvent prendre la forme de food for work, de cash for work, de P4P (achat pour le progrès) pour stimuler la production agricole et améliorer les revenus des agriculteurs. L'appui en intrants agricoles (semences, engrais, pesticides) ainsi que l'encadrement et la restauration des filières de rente devraient permettre d'améliorer durablement la sécurité alimentaire dans la région. L'appui à la reconstitution du cheptel est également nécessaire pour relancer les activités d'élevage dans les zones d'élevage où les conditions sécuritaires le permettent.*

#### **Pour en savoir plus**

Martin Ohlsen : Représentant du PAM ; [martin.ohlsen@wfp.org](mailto:martin.ohlsen@wfp.org),  
Kojo Anyanful : Représentant adjoint du PAM ; [kojo.anyanful@wfp.org](mailto:kojo.anyanful@wfp.org)  
Housainou Taal : Chef de programme ; [housainou.taal@wfp.org](mailto:housainou.taal@wfp.org)  
Koffi Akakpo : Chef de l'unité VAM ; [koffi.akakpo@wfp.org](mailto:koffi.akakpo@wfp.org)  
Abdi Fara : Chef du bureau de Bunia ; [abdi.farah@wfp.org](mailto:abdi.farah@wfp.org)  
Federica Pretolani : VAM officer Bunia ; [federica.pretolani@wfp.org](mailto:federica.pretolani@wfp.org)  
Jesse Muzalia : VAM officer Bunia ; [jesse.muzalia@wfp.org](mailto:jesse.muzalia@wfp.org)